

COMMUNIQUE DE PRESSE

CAPENERGIES ET L'AGEFIPH RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ENTREPRISES INNOVANTES !



Nos athlètes paralympiques démontrent chaque jour leurs talents et leurs capacités à relever des défis ... les entreprises aussi ouvrent leurs portes aux personnes en situation de handicap !

L'Agefiph Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse représentée par son Délégué Régional, Monsieur Alexis Turpin et le pôle de compétitivité Capenergies représenté par sa Directrice Générale Madame Anne-Marie Perez ont renouvelé cet été pour 3 ans, un partenariat initié en 2016 pour mobiliser les entreprises innovantes et y favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Objectif : contribuer à l'inclusion et l'employabilité des personnes en situation de Handicap dans une filière en pleine mutation et, dans la lignée des actions menées avec succès depuis 5 ans auprès de 150 entreprises de la transition énergétique, à la recherche de compétences spécifiques.

C'est la 1^{ère} fois qu'un partenariat initié régionalement avec un pôle de compétitivité est entériné par la Commission Nationale de l'Agefiph. Cette collaboration a permis de développer de nouveaux partenariats avec d'autres pôles de compétitivité dans notre région et sur les territoires.

De nouvelles ambitions pour un partenariat qui fait ses preuves

Encouragés par des résultats tangibles, les partenaires poursuivent avec plus d'ampleur leurs ambitions communes :

- Sensibiliser et accompagner les entreprises dans leur politique en faveur des personnes en situation de handicap,
- Faciliter durablement le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap,
- Favoriser la formation des personnes en situation de handicap selon les besoins du marché à travers le dispositif HUGo de formation d'ingénieur informatique en alternance,
- Encourager le recours au secteur protégé.

« *Capenergies est pour nous une porte d'entrée extraordinaire : on touche là des entreprises qui ont besoin de compétences. Et on voit que les actions fonctionnent, car cela a débouché sur une centaine de recrutements en quelques années.* » rappelle Alexis TURPIN.

Parmi les nouvelles actions déployées : un pool d'ambassadeurs-membres Capenergies, déjà engagés dans une politique Handicap, partageront lors de rencontres dédiées, leurs expériences et bonnes pratiques avec les entreprises nouvellement adhérentes au pôle.

« *C'est formidable d'avoir des entreprises engagées dans des projets innovants plein d'incertitudes, et qui ont aussi envie d'avoir un impact sur la société* » se réjouit Anne-Marie PEREZ.

5 ANS D' ACTIONS CONCRETES EMPLOI & HANDICAP AU SEIN DES ENTREPRISES MEMBRES DU PÔLE CAPENERGIES :

- 30 entreprises/an bénéficient d'une analyse approfondie de leurs actions en faveur des personnes en situation de handicap ;
- 78 entreprises ont mis en œuvre une stratégie en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap ;
- 106 personnes ont trouvé un emploi ;
- 18 personnes ont été accompagnées pour un maintien dans l'emploi au sein d'entreprises membres du pôle ;
- 24 étudiants du dispositif HUGo porté par le pôle et l'Agefiph ont été embauchés en CDI (100% des sortants).

Alors que les métiers de la transition énergétique se transforment sous l'influence de nouvelles technologies et nouveaux modèles, l'un des axes phare de cette nouvelle convention est d'intégrer de façon plus systématique la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap aux réflexions sur la mutation des compétences des filières énergies

« *Allier les deux réflexions, en amont et de façon transverse est très important, et c'est ce que l'on a mis en place l'année dernière dans le cadre d'une étude prospective sur la filière électrique menée par Industries Méditerranée. Avec l'Agefiph, nous avons contribué à identifier les adaptations nécessaires pour permettre l'accès aux travailleurs en situation de handicap aux 10 000 emplois qui devraient être créés d'ici 2030* » explique Anne-Marie PEREZ.

Une démarche qui s'inscrit dans l'évolution actuelle de la société pour Alexis TURPIN : « *Aujourd'hui, le handicap est appréhendé de façon positive par les entreprises car ce sont les compétences des personnes qui priment* »

Emploi & Handicap : 3 entreprises de Capenergies témoignent de leur démarche inclusive

Maintenir en emploi un collaborateur en situation de handicap



Rémi Parraud, monteur-câbleur chez D3E retrouve un plaisir et un sens à son travail

[Lien vidéo témoignage](#)

Former des personnes en situation de Handicap



Marie-Pierre Saïsse, Responsable RH chez Thalès (ex-Gemalto) revient sur les atouts du programme HUGo

[Lien vidéo témoignage](#)

Recruter un collaborateur situation de handicap



Aurélie Cherradi, chargée de recrutement chez Fortil convainc que les entreprises sont gagnantes à ne pas se priver de compétences

[Lien vidéo témoignage](#)

A propos de Capenergies : The Innovative Energy Community

Le pôle de compétitivité Capenergies a pour mission de faciliter l'émergence de projets innovants et d'accompagner leur développement pour accélérer la Transition Energétique. Il intervient au bénéfice des filières énergétiques bas carbone en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Guadeloupe, Île de la Réunion ainsi qu'en Principauté de Monaco. Son action se concentre sur 3 axes stratégiques : Décarboner les usages et améliorer leur efficacité énergétique, optimiser et sécuriser les systèmes énergétiques, produire de l'énergie décarbonée. Il fédère un réseau de 530 adhérents et près de 1800 partenaires spécialistes de l'énergie, intégrant des grands groupes industriels, des start-up, entreprises, des organismes de recherche et d'enseignement ainsi que des financiers, avec une forte interaction avec les territoires. Depuis sa création, près de 740 projets innovants ont été labellisés par CAPENERGIES et 430 projets ont obtenu un financement public représentant un budget mobilisé de plus de 1,7 Mds€.

Plus d'informations : www.capenergies.fr

A propos de l'Agefiph : Ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services

Plus d'informations : www.agefiph.fr